

Bureau Fédéral

Réunion du samedi 28 août 2021 à Nîmes

Présents : M. Jean-Pierre HUNCKLER – Président de séance
Mmes Agnès FAUCHARD, Carole FORCE, Stéphanie PIOGER et Frédérique PRUD'HOMME.

MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Paul MERLIOT et Gérald NIVELON

Invités :

MM. Patrick COLLETTE Jean-Jacques DESSAINT (Président LR Occitanie), André FAESCH (Président CD du Gard) et Luc VALETTE

Excusés : M. Jean-Pierre SIUTAT, Président

Mme Nathalie LESDEMA

MM. Yannick OLIVIER et Alain SALMON

Assistent : Mmes Catherine BARRAUD, Annaig ELMi et Amélie MOINE

MM. Alain CONTENSOUX (DTN), Tahar ASSED, Pascal GOUDAIL et Matthieu SOUCHOIS

N°	Annexes
1	Annexe 01 - 2021-08-28 BF 6-DAJI Presentation VFIN
2	Annexe 02 - 2021-08-28 BF Barème Rencontres Amicales Arbitres HN
3	Annexe 03 - 2021-08-28 BF BF Secrétaire Général VFIN
4	Annexe 04 – 2021-08-28 BF BF 5-PF VxE Labels - Formation - Camps - VFIN
5	Annexe 05 – 2021-08-28 BF 5-PF Labels VxE annexe du 01-07 au 20-08-2021 VFin
6	Annexe 06 - 2021-08-28 BF 4-PCT-Présentation PCT-VFIN
7	Annexe 07 – 2021-08-28 BF 2-PFE Présentation CFT-OFF-CFDA-CFE VFIN

1. Ouverture par le Vice-Président

Jean-Pierre HUNCKLER ouvre la séance en excusant Jean-Pierre SIUTAT, absent à ce Bureau Fédéral, mobilisé par la Junior League 3x3 à Poitiers et par la visite d'une nouvelle salle au Futuroscope, avec une capacité d'accueil de 6000 places.

Par ailleurs, il remercie Jean-Jacques DESSAINT, Président de la ligue régionale Occitanie et André FAESCH, Président du Comité Départemental du Gard pour leur participation et leur souhaite la bienvenue.

Il salue et remercie la présence de Luc VALETTE et Patrick COLLETTE, invités à ce Bureau Fédéral.

Et enfin il excuse Nathalie LESDEMA, Alain BERAL, Yannick OLIVIER, absents à cette séance.

2. Présidence

a. Retour sur Tokyo 2020

Jean-Pierre HUNCKLER : remerciements à Alain CONTENSOUX et Jacques COMMERES pour les très bons résultats de nos équipes féminines et masculines seniors. Cet événement restera historique grâce aux médailles Olympiques gagnées à Tokyo.

Il met également en avant les résultats des Equipes de France Jeunes :

- Chez les garçons:
 - 3 médailles d'or sur les Challengers européens ;
 - 1 médaille d'argent au Championnat du Monde U19 ;
- Chez les filles :
 - 3 médailles d'or
 - 10^{ème} place sur les Championnats du Monde U19 ;
- Nos équipes U16 sont qualifiées pour les Championnats du Monde U17 de 2022.

Au nom de Jean-Pierre SIUTAT et de tout le Bureau Fédéral, des félicitations sont adressées à tous les staffs, joueurs et joueuses de ces équipes pour ces très bons résultats, de bon augure pour les Jeux Olympiques 2024. Cet enthousiasme est également partagé par notre partenaire Jordan.

Des félicitations sont également adressées à l'Equipe de France Féminine 3x3 pour le beau parcours réalisé à ces Jeux Olympiques. Cette nouvelle discipline, prometteuse par ses enjeux, nécessite une mobilisation et un accompagnement.

b. Point au national :

1. Pass Sanitaire

Jean-Pierre HUNCKLER : le Pass Sanitaire sera obligatoire pour les mineurs à partir de 12 ans à compter du 30 septembre 2021. La problématique posée est la gestion des mineurs atteignant l'âge de 12 ans, dont la vaccination ne leur était pas ouverte avant cette date d'anniversaire et le délai préconisé entre les deux doses de vaccin, .

La COMED et la taskforce défendent la nécessité d'accorder un délai de 6 semaines pour se mettre en conformité avec l'obligation de présentation du Pass. Ce sujet est porté au Ministère via le CNOSF qui a saisi la Cellule de Crise Interministérielle pour une prochaine réponse.

2. Contrôle pendant les compétitions

Jean-Pierre HUNCKLER propose que le contrôle et la validation du Pass Sanitaire soient effectués par le délégué de club de la rencontre ou par le référent Covid étant précisé qu'il est nécessaire de s'assurer que chaque personne figurant sur la feuille de marque a bien été contrôlée.

Il serait également chargé de signaler à l'arbitre si un des participants à la rencontre parmi les joueurs, officiels et techniciens n'a pas présenté de Pass Sanitaire ou à un pass invalide. L'arbitre ne ferait alors pas débiter la rencontre.

La FFBB ne prendra pas à sa charge le coût des tests PCR pour des participants aux rencontres, officiels désignés inclus.

Validation du Bureau Fédéral à la majorité des membres présents

3. LFB

Stéphanie PIOGER : l'obligation de présentation d'un pass sanitaire valide pour entrer dans un établissement recevant du public vaut pour tous.

Des dispositions spécifiques à la LFB sont intégrées dans un protocole qu'il conviendra d'actualiser et de rapprocher avec celui de la LNB.

La question se pose d'étendre ce protocole aux équipes de NM1 et LF2.

Le Bureau Fédéral décide de reporter ce point à une prochaine réunion pour étudier sa faisabilité

ii. Pass'Sport

Jean-Pierre HUNCKLER : au niveau des ligues et des comités, la priorité consiste à inciter les clubs à ouvrir des comptes Asso pour être éligibles au dispositif du Pass'Sport. Celui-ci est cumulatif. En effet un licencié a la possibilité d'obtenir plusieurs licences de différentes disciplines, avec pour chaque une aide Pass Sport.

3. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

a. Point Général

Stéphanie PIOGER alerte sur l'actualisation de la liste des joueurs majeurs dont la date de transmission doit être fixée par le Bureau Fédéral.

Au regard de l'évolution de la situation sanitaire dans le pays cet été et de la mise en œuvre du pass sanitaire, qui n'existait pas lors de la publication des règlements, il est acté la suppression de la notion de la constitution de "joueurs majeurs".

b. Comité Territorial Iles du Nord

Stéphanie PIOGER présente la situation du Comité Territorial de Saint-Martin qui souhaite se restructurer et obtenir délégation fédérale pour la gestion du Basket dans son ressort territorial en incluant en outre les clubs de Saint-Barthelémy. (voir l'annexe 1).

Validation du Bureau Fédéral de l'ensemble des démarches à entreprendre.

A noter que le Comité Directeur sera consulté à distance pour inscrire ce point à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale.

c. Conciliations et contentieux en cours

Stéphanie PIOGER présente les dossiers de conciliation et contentieux en cours (voir l'annexe 1).

d. Statuts CD 67

Stéphanie PIOGER présente la situation relative aux statuts du CD du Bas-Rhin, et sa demande de modifier son lieu de siège social pour le domicilier au siège du Basket Center et son objet statutaire en ajoutant l'exploitation commerciale du Basket Center à compter du 1er octobre prochain (voir l'annexe 1).

Accord du Bureau Fédéral sur la modification statutaire proposée relative au changement de siège social.
Refus du Bureau Fédéral sur la modification statutaire proposée pour la modification de l'objet statutaire.

René KIRSCH n'a pas pris part aux délibérations et au vote.

e. Mutation exceptionnelle

Stéphanie PIOGER présente la situation particulière d'une joueuse du Comité de Savoie (voir l'annexe 1).

Validation du Bureau Fédéral.

Le Bureau Fédéral a examiné la problématique liée à la période exceptionnelle de mutation qui nécessite l'obligation de déménager pour obtenir une licence 1C et la difficulté pour certains clubs de constituer leurs équipes en raison du contexte sanitaire.

Il a ainsi été décidé, à titre exceptionnel, et pour une période limitée au 15 septembre 2021 inclus, d'accorder la délivrance d'une licence de type 1 à tout joueur qui ne justifierait pas de sa demande de mutation par un déménagement.

- Ainsi, Un licencié dans un club A saison 2020/21, dont l'équipe ne se ré-engage pas pour la saison 2021/22 peut démissionner jusqu'au 15/09 et demander une licence pour un club B, la licence délivrée sera de type 1

4. Délégation Marque

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER présente le point général relatif à la Délégation Marque :

- Depuis 2000, les joueurs reprochaient à la FFBB de ne pas avoir communiqué sur la médaille d'argent obtenue aux J.O. mais cela s'est apaisé ;
- Un bon niveau de communication élaboré par les relations de Presse autour du suivi des compétitions et des résultats lors des JO : 1 équipe au Japon, 1 équipe à Paris. La meilleure communication sur ces J.O ;
- Une mise en lumière sur la performance des U19M sera effectuée ;
- L'organisation de l'Euro 3x3 Caisse d'Epargne, prévue du 10 au 12 septembre 2021 avec des animations au Trocadéro. Belle dynamique en collaboration avec la Ville de Paris.
- L'organisation autour du Trophée Alain Gilles en cours d'installation ;

a. Plan de communication suite aux résultats de Tokyo 2020

En ce qui concerne le plan de communication suite aux résultats de Tokyo 2020 :

- Les retombées du basket français, notamment sur les couvertures presse, au niveau régional et national (cité à deux reprises dans Paris Match...) ;
- L'organisation du retour des équipes sur Paris suite aux JO de Tokyo. Les équipes du 3x3 et du 5x5 ont été reçues au Pullman-Tour Eiffel dans les meilleures conditions. Les conditions d'accueil ont été grandement appréciées par les joueurs. Rudy GOBERT a adressé un maillot dédié à la FFBB en remerciements du travail pour les joueurs dans le cadre de ces Jeux Olympiques ;
- La création de visuels pour mettre en avant nos équipes séniors avec des posters qui seront envoyés aux Comités et Ligues à partir du 30 août prochain ;
- La mise à disposition de goodies sur eFFBB, pour les Ligues et Comités ;
- Un hommage sera rendu à l'Equipe de France Féminine lors du match de qualification à l'Eurobasket Féminin 2023 prévu le 14 novembre 2021 en France contre la Lituanie.
- La mise en place d'une communication sur les 3 ans à venir pour les JO de Paris 2024, notamment à travers une tournée ;

5. Délégation Haut Niveau

a. Point général

Carole FORCE présente le point général relatif à la Délégation Haut Niveau :

- L'organisation de réunions planifiées autour de l'accord sectoriel. La prochaine aura lieu courant septembre 2021 ;
- L'organisation d'un séminaire de travail de la LFB, autour de 4 thématiques, avec la participation de 2 représentants LF2, prévu le vendredi 24 après-midi et samedi 25 septembre prochains ;
- Le report du match des champions LFB fixé à 15h30, à Coubertin le dimanche 26 septembre. Il sera diffusé sur Sport en France ;
- Deux réunions ont été organisées pour homogénéiser les calendriers LFB et LF2.

b. Haut Niveau des Officiels

i. Indemnités des arbitres sur rencontres de préparation

Paul MERLIOT propose le barème des arbitres Haut-Niveau sur les rencontres amicales (voir l'annexe 2).

Validation du Bureau Fédéral

6. Trésorerie

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER annonce le premier bilan déficitaire sur le dernier exercice, celui-ci est amplifié par la décision d'effectuer une provision pour risque suite au contentieux engagé par la LNB et la FFBB concernant les droits TV suite à la situation Covid. Il est nécessaire d'être prudents et attentifs.

Un réunion est à prévoir pour préparer un plan d'investissement.

7. Secrétariat Général

a. Point général

Thierry BALESTRIERE présente les dossiers relatifs au secrétariat général (voir l'annexe 3).

8. Délégation 3x3

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER fait un point général sur les derniers événements du 3x3 :

- L'Open de France à Lille, du 13 au 17 juillet derniers, s'est très bien passé. Cet événement a motivé un grand public à pratiquer cette activité.
- La Junior League 3X3 se déroule actuellement à Poitiers, du 25 au 28 août 2021.
- Devant cette discipline en plein essor, il est nécessaire d'anticiper les éventuelles demandes pour les accueillir dans nos salles.

9. Délégation Pratiques Fédérales

- a. Point général

- b. Commission 5x5
 - i. Sélection nationale des joueurs

Thierry BALESTRIERE indique que, pour les compétitions hors LFB, LF2 et NM1, la Commission Fédérale 5x5 favorisera un accord entre les clubs pour accepter une demande de report en cas de joueur retenu pour une sélection nationale de notre discipline. La rencontre devra avoir lieu au plus tard à la première date libérée dans le calendrier général. Si les clubs ne parviennent pas à trouver un accord, alors la Commission Fédérale 5x5 étudiera la demande et fixera la date et l'horaire de la rencontre.

Des modifications réglementaires seront proposées lors d'un prochain Bureau Fédéral pour la saison 2022-2023.

Thierry BALESTRIERE propose une précision réglementaire concernant les divisions hors compétitions LFB, LF2 et NM1 et les règles de report des matches dans les cas où un joueur international serait convoqué par sa sélection nationale pour la saison 2021/22.

En cas d'accord des clubs concernés sur la date de report, les demandes pour ce motif seront validées par la CF 5x5.

Si les clubs ne parviennent pas à trouver un accord, alors la Commission Fédérale 5x5 étudiera la demande et fixera la date et l'horaire de la rencontre au regard des éléments en sa possession.

Dans les deux cas et pour des raisons de calendrier sportif extrêmement contraint, la rencontre reportée devra être positionnée à la première date libérée dans les calendriers des clubs concernés.

Une modification réglementaire pour 2022/23 sera proposée.

Validation du Bureau Fédéral

- c. Commission Vivre Ensemble
 - i. Labels

Frederique PRUD'HOMME présente les Labels de la Commission Vivre Ensemble (voir les annexes 4 et 5).

Validation du Bureau Fédéral

- ii. Formations

Il est nécessaire de décaler la formation Vivre Ensemble prévue initialement du 23 au 24 avril prochains, à Voiron, en raison de l'organisation à cette période des finales de Coupes de France, du Comité Directeur et du Séminaire des Présidents de Ligues et Comités.

10. Direction Générale / Direction Technique

- a. Point général

Alain CONTENSOUX présente les départs et arrivées des salariés de la FFBB.

Par ailleurs il présente deux demandes de surclassements exceptionnels validés par la COMED,

Validation du Bureau Fédéral.

b. Programme des Equipes de France

Alain CONTENSOUX fait un retour sur les Jeux Olympiques.

Il adresse ses remerciements au

CNOSF pour le soutien à la délégation Basket et fait part des remerciements du CNOSF pour le sérieux de nos joueurs et joueuses. Pas de cas de COVID dans la sélection française.

- Il remercie également Jacques COMMERES pour le travail réalisé pour ces préparations, en collaboration avec Patrick BEESLEY.

Alain CONTENSOUX fait également le bilan des Equipes de France 5x5 et 3x3 cet été. Il remercie les chefs de délégation qui ont transmis leur motivation à l'encadrement des équipes et ont partagé les informations sur les rencontres lors de ces compétitions.

11. Délégation Clubs & Territoires

a. Point général

Pierre DEPETRIS présente le point général relatif à la Délégation Clubs et Territoires (voir l'annexe 6).

Il propose un dossier Infra relatif à la construction de 3 terrains de 3x3, dans la ville de Lannion, avec une subvention à hauteur de 6000€ (voir la suite de l'annexe 6).

Validation du Bureau fédéral

b. Commission Société et Mixités - Construction Programme Basket Mixte

Matthieu SOUCHOIS propose la validation de la candidature de la Ligue de Bretagne, plus particulièrement la ville de Rennes, comme lieu d'organisation du séminaire.

Validation du Bureau Fédéral

c. Commission Clubs

i. Situation CTC Gauchy – Gricourt

Gérald NIVELON présente le recours introduit par le club de GRICOURT à l'encontre de la décision rendue sur la fin de la CTC GAUCHY GRICOURT rendue par le Bureau Fédéral du 11 juin 2021.

Paul MERLIOT fait savoir que le recours concernant le droit sportif dans les compétitions de la Ligue des Hauts de France a été résolu.

Le Bureau Fédéral maintient sa décision quant à l'arrêt de la CTC
--

ii. Demandes d'affiliations

Gérald NIVELON propose les demandes d'affiliations par les clubs (voir la suite de l'annexe 6).

Validation de l'ensemble des demandes par le Bureau Fédéral
--

iii. Dossiers CTC en cours

Gérald NIVELON propose des dossiers CTC en cours (voir la suite de l'annexe 6) :

- CTC Val d'Allier

Report au Bureau Fédéral du 17 septembre 2021
--

- CTC Deols-Etrechet

Vaidation du Bureau Fédéral

12. Délégation Formation & Emploi

a. Point Général

Christian AUGER présente le point général relatif aux dossiers liés à la Délégation Formation et Emploi (voir l'annexe 7).

Christian AUGER remercie André FAESCH pour son accueil et l'organisation du Campus 2021.

Il propose les deux cas de situation des entraîneurs et entraîneurs adjoints suite à l'inactivité du CQP pour la saison 2021-2022 (voir la suite de l'annexe 7) au regard des obligations du statut du technicien.

Validation du Bureau Fédéral.

Par ailleurs il sollicite une dérogation au statut du technicien pour les différents cas de figure rencontrés (voir la suite de l'annexe 7).

Validation du Bureau Fédéral.

Christian AUGER présente les événements soumis à validation concernant la Charte des Officiels (voir la suite de l'annexe 7).

Validation du Bureau Fédéral.

13. Questions diverses -

Paul MERLIOT informe de la participation de deux équipes des Hauts-de-France à l'Open de France 3x3 Junior league.

André FAESCH remercie les membres du Bureau Fédéral de l'avoir invité à cette séance.

Christian AUGER exprime sa fierté d'être un membre de la fédération et sa joie tout au long des JO, à travers les résultats des Equipes de France seniors et jeunes et leur parcours.

Alain CONTENSOUX : sur les 31 fédérations présentes aux Jeux Olympiques, 15 n'ont pas eu de médailles, 2 étaient absentes et 6 avec deux médailles chacune à leur actif.

Luc VALETTE souhaite louer la grande qualité des joueurs et du staff U16 M ainsi que le travail remarquable autour de l'Equipe de France.

Agnes FAUCHARD partage le même ressenti que Christian AUGER.

Carole FORCE félicite la Direction Technique et la fédération pour les performances des Equipes de France cet été.

Jean-Pierre HUNCKER adresse ses remerciements pour ce Bureau Fédéral.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 17 septembre 2021.